

changer cela, il fallait que le gouvernement modifie la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

[Français]

Madame la Présidente, lorsque ces paroles ont été prononcées, on ne pouvait imaginer que l'on en reviendrait à la notion de charité ou de faveur dans le cas des personnes âgées, après que celles-ci ont obtenu le droit à la sécurité de la vieillesse. De toute évidence, avec le gouvernement actuel, rien n'est inconcevable.

[Traduction]

Le premier ministre justifie ainsi cette violation d'un dépôt sacré, sa trahison, le manquement à la parole donnée: «Nous voulons faire davantage pour les personnes âgées à faible revenu.» Monsieur le Président, je vais dire à la Chambre ce qui est en train de se passer dans le cas des ménages à faible revenu. Lorsque je faisais du porte à porte dans ma circonscription d'Ottawa-Ouest pendant la campagne électorale de 1988, j'ai rencontré des personnes âgées qui n'avaient encore jamais eu à payer d'impôt auparavant et qui sont maintenant escroquées par le gouvernement. Ces personnes paient maintenant 60 p. 100 de plus en impôt sur le revenu qu'elles ne le faisaient lorsque ce gouvernement a pris le pouvoir.

Le gouvernement enlève non seulement aux Canadiens à revenu moyen mais aussi aux plus démunis. Il garantit, par ce projet de loi, que de plus en plus de Canadiens âgés perdront leur pension chaque année. Ces Canadiens ont payé leur pension chaque année depuis 1951, depuis presque 40 ans. Ils ont préparé leur retraite, sûrs que le gouvernement leur rendrait ce qu'ils avaient versé.

Parce qu'ils ont traversé la dépression, qu'ils ont eu la sagesse de placer leur argent, qu'ils ont été assez économes pour s'assurer un revenu à la retraite, qu'ils ont choisi de se priver de nombreux plaisirs de la vie afin de vivre à l'aise et en sécurité à la retraite, le gouvernement les punit maintenant d'avoir suivi tous les bons principes conservateurs d'économie que lui-même préconise mais renie dans sa gestion du pays.

[Français]

Comment les députés d'en face peuvent-ils prendre la parole et justifier en toute bonne conscience cette trahison? Le gouvernement prétend qu'il est nécessaire d'extorquer plus d'argent aux personnes âgées afin de régler le problème du déficit. Ce problème, qui l'a créé? Permettez-moi de vous donner un bref aperçu des réalisations de ce gouvernement depuis 1984. Au départ, il a bénéficié de meilleures conditions économiques, d'un taux d'inflation plus faible, de taux d'intérêt moins élevés et d'un taux d'emploi plus élevé que ceux que l'on avait

Initiatives ministérielles

connus au cours des cinq années précédant son arrivée au pouvoir, alors que l'économie mondiale était en pleine période de perturbation.

[Traduction]

En dépit de cette conjoncture favorable, en dépit des hausses d'impôt, en dépit du plus grand nombre de contribuables entre qui répartir le coût de la gestion du pays, il a doublé la dette nationale et doublé le service de la dette. Pas étonnant qu'il n'ait pas réussi à réduire le déficit annuel!

Le gouvernement a le plus alourdi les impôts des Canadiens à faible et moyen revenu, sans cesser de parler d'équité fiscale. En moins de cinq ans, il a fait passer de 29 milliard à 50 milliards les recettes qu'il perçoit des particuliers. Il a réduit les programmes de protection de l'environnement, diminué les programmes qui tendent à ralentir la demande d'énergie non renouvelable et à trouver des énergies de remplacement, affaibli les services aux Canadiens en supprimant 12 000 emplois de la fonction publique, réduit l'aide aux chômeurs et celle aux régions les plus défavorisées, détruit notre système ferroviaire national, vendu notre ligne aérienne nationale et renié sa promesse aux provinces de partager le coût des programmes sociaux et de l'enseignement.

[Français]

Ce que j'aimerais que les députés d'en face me disent, madame la Présidente, c'est ce que le gouvernement a bien pu faire. Qu'est-ce que ce gouvernement a fait avec l'argent des contribuables?

[Traduction]

Le gouvernement prétend qu'il travaille à l'adoption d'un régime fiscal plus équitable. Voulez-vous bien me dire ce qui est équitable dans le fait d'imposer à 100 p. 100 uniquement les revenus des personnes âgées et les allocations familiales. Comment le gouvernement peut-il justifier un tel impôt à l'égard des revenus des personnes âgées alors que les profits inattendus ou imprévus sont loin d'être assujettis à un tel taux, alors que les millionnaires qui réalisent un bénéfice sur leurs placements ne paient pas plus que 29 p. 100, et alors que les sociétés les plus rentables du pays ont bénéficié d'une réduction de leur taux d'imposition, celui-ci passant de 36 p. 100 à 28 p. 100?

Les personnes âgées ont elles aussi fait des investissements. Elles ont en effet confié leur argent au gouvernement. Depuis 1951, elles paient des suppléments d'impôt pour s'assurer un revenu de retraite. Elles continuent de contribuer. Elles ont le droit de conserver ce qu'elles ont versé.